



26 février 2020

(20-1459)

Page: 1/4

Comité de la facilitation des échanges

Original: français

**NOTIFICATION DES ENGAGEMENTS DES DIFFÉRENTES CATÉGORIES
AU TITRE DE L'ACCORD SUR LA FACILITATION DES ÉCHANGES**

COMMUNICATION PRÉSENTÉE PAR LE BÉNIN

La communication ci-après, datée du 21 février 2020, est distribuée à la demande de la délégation du Bénin pour l'information des Membres.

La République du Bénin présente les notifications suivantes conformément aux articles 15 et 16 de l'Accord sur la facilitation des échanges (WT/L/931).

Disposition	Intitulé/description	Catégorie	Date de mise en œuvre indicative (pour les catégories B et C)	Date de mise en œuvre définitive (pour les catégories B et C)	Assistance et soutien pour le renforcement des capacités nécessaires pour la mise en œuvre (pour la catégorie C)
Article 1 Publication et disponibilité des renseignements					
Article 1.1	Publication	A	-	-	-
Article 1.2	Renseignements disponibles sur Internet	B	31 décembre 2019	30 juin 2020	-
Article 1.3	Points d'information	A	-	-	-
Article 1.4	Notification	B	31 décembre 2019	30 juin 2020	-
Article 2 Possibilité de présenter des observations, renseignements avant l'entrée en vigueur et consultations					
Article 2.1	Possibilité de présenter des observations et renseignements avant l'entrée en vigueur	B	30 juin 2020	31 décembre 2020	-
Article 2.2	Consultations	B	30 juin 2020	31 décembre 2020	-
Article 3 Décisions anticipées					
		A	-	-	-
Article 4 Procédures de recours ou de réexamen					
		B	30 avril 2020	31 décembre 2020	-
Article 5 Autres mesures visant à renforcer l'impartialité, la non-discrimination et la transparence					
Article 5.1	Notification de contrôles ou d'inspections renforcés	A	-	-	-
Article 5.2	Rétention	A	-	-	-
Article 5.3	Procédures d'essai	A	-	-	-
Article 6 Disciplines concernant les redevances et impositions imposées à l'importation et à l'exportation ou à l'occasion de l'importation et de l'exportation, et les pénalités					
Article 6.1	Disciplines générales concernant les redevances et impositions imposées à l'importation et à l'exportation ou à l'occasion de l'importation et de l'exportation	A	-	-	-
Article 6.2	Disciplines spécifiques concernant les redevances et impositions aux fins du traitement douanier imposées à l'importation et à l'exportation ou à l'occasion de l'importation et de l'exportation	A	-	-	-
Article 6.3	Disciplines concernant les pénalités	A	-	-	-
Article 7 Mainlevée et dédouanement des marchandises					
Article 7.1	Traitement avant arrivée	A	-	-	-
Article 7.2	Paiement par voie électronique	B	29 mars 2019	31 décembre 2020	-
Article 7.3	Séparation de la mainlevée de la détermination finale des droits de douane, taxes, redevances et impositions	C	30 juin 2020	31 décembre 2020	- Evaluation du dispositif existant. - Renforcement des capacités des différentes parties prenantes.

Disposition	Intitulé/description	Catégorie	Date de mise en œuvre indicative (pour les catégories B et C)	Date de mise en œuvre définitive (pour les catégories B et C)	Assistance et soutien pour le renforcement des capacités nécessaires pour la mise en œuvre (pour la catégorie C)
					<ul style="list-style-type: none"> - Partage d'expériences avec des Etats qui ont réussi la mise en œuvre. - Formation en formulation d'assistance technique.
Article 7.4	Gestion des risques	B	31 décembre 2019	30 juin 2020	-
Article 7.5	Contrôle après dédouanement	A	-	-	-
Article 7.6	Établissement et publication des temps moyens nécessaires à la mainlevée	C	30 juin 2020	31 décembre 2020	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation d'une mission de partage d'expériences et de bonnes pratiques - Mission de ATRC l'OMD sur le TRS
Article 7.7	Mesures de facilitation des échanges pour les opérateurs agréés	A	-	-	-
Article 7.8	Envois accélérés	B	30 juin 2020	31 décembre 2020	-
Article 7.9	Marchandises périssables	A	-	-	-
Article 8 Coopération entre les organismes présents aux frontières					
		B	30 juin 2020	31 décembre 2020	-
Article 9 Mouvement des marchandises destinées à l'importation sous contrôle douanier					
		A	-	-	-
Article 10 Formalités se rapportant à l'importation, à l'exportation et au transit					
Article 10.1	Formalités et prescriptions en matière de documents requis	A	-	-	-
Article 10.2	Acceptation de copies	B	30 juin 2020	31 décembre 2020	-
Article 10.3	Utilisation des normes internationales	A	-	-	-
Article 10.4	Guichet unique	B	30 juin 2020	31 décembre 2020	-
Article 10.5	Inspection avant expédition	A	-	-	-
Article 10.6	Recours aux courtiers en douane	A	-	-	-
Article 10.7	Procédures communes à la frontière et prescriptions uniformes en matière de documents requis	A	-	-	-
Article 10.8	Marchandises refusées	A	-	-	-
Article 10.9	Admission temporaire de marchandises et perfectionnement actif et passif	A	-	-	-
Article 11 Liberté de transit					
		C	31 décembre 2020	31 décembre 2021	- Renforcement de capacité sur la «Liberté de transit» ou les directives de l'Organisation Mondiale des Douanes (OMD) en matière de transit.

Disposition	Intitulé/description	Catégorie	Date de mise en œuvre indicative (pour les catégories B et C)	Date de mise en œuvre définitive (pour les catégories B et C)	Assistance et soutien pour le renforcement des capacités nécessaires pour la mise en œuvre (pour la catégorie C)
					- Assistance technique pour la mise en place au niveau des Postes de contrôle juxtaposés (PCJ), d'infrastructures physiques distinctes pour le trafic de transit.
Article 12	Coopération douanière	A	-	-	-